

# LE TAMBOUR

*Oyez...Oyez...*

## Sommaire

### La mairie

Les comptes rendus des conseils municipaux  
Conseil portuaire – Communauté de communes  
L'état civil - élections

### La vie du village

Les informations communales  
Les manifestations passées  
Informations - Numéros d'urgence

### Les associations

Les associations culturelles



## Horaires d'ouverture :

### Agence postale :

Tous les jours (sauf vendredi)  
De 9h à 11h30.

### Mairie :

Les lundi, mardi et jeudi  
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Le vendredi : de 13h30 à 17h30

### Coordonnées :

1, place Edouard Lardiley.33340 St  
Christoly Médoc  
Tél : 05.56.41.53.07 – Fax : 09.70.61.74.92  
mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr

Prochaine parution : Janvier 2017

Publication : la mairie

Rédaction : commission communication

Tirage : 200 exemplaires IPNS

## Le mot du maire

*Chers amis,*

*Cette année 2017 verra des changements importants sur la commune.*

*Tout d'abord avec le démarrage des travaux au port, puis de voirie et une première phase de réparation sur les toitures de l'église.*

*Mais le changement le plus important est la fusion avec la CDC Centre Médoc. Notre nouvelle CDC s'appelle Médoc Coeur de Presqu'île.*

*Je fonde beaucoup d'espoir dans cette fusion, la façade estuarienne est bien représentée avec pas moins de 7 ports, d'ou l'intérêt de travailler ensemble sur un projet touristique global : restauration des ports, chemins de randonnées, circuits pédagogiques, itinérance douce, etc....*

*La mairie évolue aussi avec la création d'un site internet qui vient en parallèle avec le Tambour. Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune.*

*Nous travaillons aussi sur un projet d'enherbement sur la place et dans le cimetière car comme vous le savez l'utilisation de désherbant chimique est interdite dans les lieux publics.*

*Il y a encore beaucoup de travail, mais nous sommes à l'ouvrage.*

*Se dire que rien n'est terminé nous pousse un peu plus à continuer.*

*Très bonne année 2017 avec bonheur et prospérité !*

**Stéphane Poineau**

Maire de Saint-Christoly



## Site internet

[www.saintchristolymedoc.fr](http://www.saintchristolymedoc.fr)



## La mairie



### État Civil :

#### Décès :

02/01/2017 : Micheline CHOPY  
(née BERGÉ)

### Élections :

#### Refonte de la liste électorale :

Si un changement doit être apporté aux mentions figurant sur votre ancienne carte, il faut le signaler au secrétariat de la mairie (changement de nom suite à un divorce ou mariage, déménagement au sein du village...). La mairie ne peut pas apporter de modification sans demande de l'électeur.

Vous recevrez votre nouvelle carte électorale après la refonte de la liste qui aura lieu dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre.

#### Calendrier électoral :

##### Élections présidentielles :

23/04/2017 : 1<sup>er</sup> tour

07/05/2017 : 2<sup>ème</sup> tour

##### Élections législatives : en juin

#### INSEE :

L'INSEE mène une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Certains ménages seront contactés par courrier et un enquêteur les rencontrera entre le 30 janvier et le 21 février puis entre le 1<sup>er</sup> et le 23 mai. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle.

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

## Compte-rendu des conseils municipaux

Depuis le dernier journal, deux conseils ont eu lieu. Nous ne donnons ici que les décisions prises par le conseil. Les procès-verbaux détaillés sont consultables en Mairie.

### Conseil Municipal du 29 novembre 2016

- Le conseil municipal a pris connaissance des rapports sur le Prix et la Qualité du Service pour l'Eau Potable, l'Assainissement Collectif et l'ANC, transmis par le SIAEPA (syndicat des eaux).
- Concernant les frais d'études des travaux du port, et après présentation du plan de financement, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du programme LEADER.
- Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acter et d'accepter le fonds de concours entre la CDC Cœur Médoc et la commune pour un montant de 30 000€ pour le projet du port.
- Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer de plein droit le nombre de sièges du futur conseil communautaire (issu de la fusion de Cœur Médoc et Centre Médoc) et d'en arrêter la répartition comme proposé lors du conseil.
- Le conseil municipal a voté des décisions modificatives, afin de réajuster des crédits.

### Conseil Municipal du 22 décembre 2016

- Le conseil municipal a voté des décisions modificatives, afin de réajuster des crédits.

Madame Michèle MACAIGNE a démissionné de son poste de seconde adjointe. Elle reste néanmoins conseillère municipale.

## Conseil portuaire

Un conseil portuaire a eu lieu le 15 décembre dernier.

Le détail des travaux à venir a été présenté aux membres de ce conseil.

## Communauté de communes

### Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île

Les CDC Cœur Médoc et Centre Médoc ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La nouvelle communauté de communes MEDOC CŒUR DE PRESQU'ÎLE regroupe désormais 19 communes : Bégadan, Baignan, Cissac-Médoc, Civrac-en-Médoc, Couquèques, Gaillan-en-Médoc, Lesparre-Médoc, Ordonnac, Pauillac, Prignac-en-Médoc, Saint-Christoly de Médoc, Saint-Estèphe, Saint-Germain d'Esteuil, Saint-Julien-Beychevelle, Saint-Laurent de Médoc, Saint-Sauveur-en-Médoc, Saint-Seurin de Cadourne, Saint-Yzans de Médoc, Vertheuil.

L'élection du bureau de cette nouvelle CDC a eu lieu samedi 14 janvier à Cissac.

#### Bureau de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île :

**Président :** Jean-Brice HENRY (maire de Gaillan)

#### Vice-présidents :

Florent FATIN (Pauillac)

Alexandre PIERRARD (Prignac)

Bernard GUIRAUD (Lesparre)

Jean MINCOY (Cissac)

Jean-Marie FERON (St Laurent)

Stéphane POINEAU (St Christoly)

Segundo CIMBRON (St Yzans),

Serge RAYNAUD (St Sauveur)

Michèle SAINTOUT (St Estèphe)

## La vie du village

### Informations

#### DÉSHERBAGE :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le désherbage chimique est interdit pour les collectivités.

Dorénavant, nos services désherberont mécaniquement et nous invitons la population à entretenir leur devant de maison. Nous étudions la possibilité d'enherber une partie de la place et le cimetière.

#### TRAVAUX :

##### Les fossés :

La commune a fait nettoyer le fossé entre le lavoir et le port. Un programme de curage des principaux fossés est en cours.

L'école : Les travaux devraient se terminer fin février.

##### Les routes communales :

La mairie est en partenariat avec une entreprise de TP pour la réfection de la voirie.

#### Numéros d'urgence :

15- SAMU

17- POLICE

18- POMPIERS

115- SAMU SOCIAL  
(hébergement d'urgence)

119- ENFANCE EN DANGER

3237- PHARMACIE DE GARDE

3624- SOS MEDECIN

05.56.44.74.74 : SOS MEDECIN  
(Bordeaux)

05.56.96.40.80 : CENTRE ANTI-  
POISON

05.56.73.10.00 : POLYCLINIQUE  
DE LESPARRE

112- TOUT TYPE D'URGENCE  
(depuis tout pays européen)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

### Les informations communales

#### Incinération des déchets verts INTERDITE

La commune a reçu un courrier du Directeur Départemental du SDIS concernant l'interdiction d'élimination des déchets verts par les particuliers. Ci après un extrait de la lettre :

« J'attire votre attention sur l'interdiction d'incinérer des déchets végétaux mentionnée à l'article 16 du règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie pris par arrêté en date du 20 avril 2016. En effet, le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels (notamment les entreprises d'espaces verts et les paysagistes) et les collectivités locales est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département. (...) De plus, pour votre complète information, la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts rappelle que le brûlage de déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Celle-ci préconise l'élimination des déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation (par broyage sur place, par apport en déchetterie, par valorisation directe). »

### Les manifestations passées

**La commémoration du 11 novembre** s'est déroulée devant le monument aux morts. Comme tous les ans, la municipalité a offert un apéritif après la cérémonie à l'ECEP.

Le **vendredi 16 décembre**, les enseignantes du RPI ont organisé un marché de Noël à l'ECEP. Les élèves avaient préparé des objets et les ont vendus durant cette journée.

En parallèle, la mairie a organisé **l'illumination du sapin** sur la place du village. L'association Les Amis de l'Eglise Saint-Christophe a participé à cette soirée en exposant la crèche installée dans l'église.

#### L'arbre de Noël, samedi 17 décembre :

Les enfants du village ont eu la joie de découvrir le spectacle de la troupe StarManiac. Ils ont également pu rencontrer le père-noël qui est venu leur offrir des cadeaux. Un goûter leur a été servi pour clôturer cet après-midi festif.



#### Les vœux et le repas des aînés, dimanche 8 janvier :

Les habitants ont pu assister aux vœux présentés par le maire et son conseil. Plusieurs officiels étaient également présents. Un apéritif a clos cette cérémonie. La municipalité avait ensuite organisé le traditionnel repas offert aux aînés du village. Le groupe Butterfly a animé ce repas et a fait danser les participants.

## Les associations culturelles

### Les associations :



#### « Pour Saint-Christoly »

[poursaintchristoly@gmail.com](mailto:poursaintchristoly@gmail.com)

[www.st-christoly-medoc.net](http://www.st-christoly-medoc.net)

tél : 05.56.41.39.45

Présidente : Véronique AURIOL

Vice-présidente : Anne BOUTEILLIER

TréSORIER : Michel COUSY

Chargée de logistique :

Jacqueline LAROCHE

Secrétaire : Béatrice JUCHAULT

Comptable : Maria BALAGUER

#### « Les Amis de l'Église Saint-Christophe »

[assoaeasc@sfr.fr](mailto:assoaeasc@sfr.fr) [www.assoaeasc.eu](http://www.assoaeasc.eu)

Tél : 05.24.23.11.32

Présidente : Jacqueline BARRIER

Vice-présidente : Martine HERAUD

TréSORIER : Hélène RUIZ

Adjointe : Françoise PALAT

Secrétaire : Miguel RUIZ

Adjointe : Sandrine ZAMMIT



La prochaine assemblée générale se tiendra le vendredi 27 janvier 2017 à 19h, salle du conseil à la mairie. Tous nos adhérents sont conviés à y participer.

Pensez à renouveler vos adhésions 2017.

Le secrétariat : 05.24.23.11.32

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

### « Pour Saint-Christoly »



L'Association « POUR ST-CHRISTOLY » a tenu son Assemblée Générale ordinaire le 21 décembre 2016, l'occasion de faire le bilan des investissements réalisés mis à disposition de la municipalité (cimaises et écran de cinéma installés à l'ECEP, vidéoprojecteur, enceintes et micro) afin de louer la salle plus aisément.

L'occasion aussi d'évoquer les projets déjà imaginés pour 2017 tels qu'un weekend « Bourse au matériel Photo et Cinéma » les 1et 2 avril où vous pourrez acheter et vendre du matériel photo mais aussi participer à des ateliers de prise de vue et d'initiation à des techniques de développement avec des photographes professionnels.

Mais aussi une grande Exposition Photo « Océan Médoc – De Lacanau à Cordouan » sur le modèle de la dernière exposition, dans le courant du mois de juillet.

Une belle Année 2017 en perspective que nous vous souhaitons très belle.

### « Les Amis de l'Église Saint-Christophe »

« Qui va piano va sano e va lontano » et qui veut voyager loin ménage sa monture... Doucement mais sûrement les choses se font. 2017 devrait voir se réaliser le début de nos projets, suite à la subvention accordée par Mme Pascale GOT. Et le plus gros morceau devrait voir le jour cette année. Les devis des toitures sont à l'étude, les travaux seront programmés dès que nous aurons les subventions tant attendues. Mme BARRIER, notre présidente, se bat bec et ongles auprès des administrations pour mettre en place ces financements.



#### Nous y étions ...

Le dimanche 20 novembre, l'association a organisé une bourse aux jouets. Pour un coup d'essai, ce fut presque un coup de maître !...

Malgré l'actualité du moment, la manifestation a drainé pas mal de visiteurs pour le plaisir de quelques exposants qui ont répondu présents à notre appel. Nous les remercions ainsi que les organisateurs et les nombreux adhérents venus nous soutenir. A réitérer prochainement.



En décembre, super soirée avec le Gospel de Bordeaux « Louons l'éternel ». Six musiciens, sept chanteuses aux voix chaudes sincères et vibrantes ont conquis un public venu nombreux sous les voûtes d'une extraordinaire sonorité de notre petite église. Merci encore aux organisateurs et à tous ceux qui ont partagé avec nous cette Nuit du Gospel.

#### A venir ...

Pour la saison 2017, dès le mois de mars, de nombreuses manifestations sont prévues. Groupes musicaux, animation médiévale, brocante etc ... nous vous tiendrons au courant par le biais du site internet de l'association.

Une plaque commémorative a été apposée sur l'orgue en remerciement à Mme et Mr HAMILTON, les généreux donateurs. Nous attendons leur venue prochaine à St Christoly pour organiser une petite cérémonie d'inauguration en leur honneur.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année.